

de revision libre des divergences politiques qui caractérisent l'autre Chambre. Pour ce motif, je regretterais vivement que le Comité votât selon ce qu'on appellerait les démarcations de partis. C'est pourquoi je dis que je me repose sur mon très honorable ami quant à la méthode à suivre.

En terminant, puis-je dire qu'après une discussion amicale lui et moi nous sommes présentés au Comité avec l'espoir que nous concentrerions notre attention sur le problème dont nous étions saisis et le soustrairions à toutes divergences de partis. A cette fin mon très honorable ami a proposé que nous nommions au Comité dix sénateurs libéraux et dix sénateurs conservateurs. Nous devons cela à sa magnanimité. Il était d'avis que nous devrions envisager cette question à un point de vue si élevé que les divergences de partis n'y seraient ni accentuées ni admises. Je lui en exprime donc ma reconnaissance et me déclare prêt à accepter toute méthode qu'il peut estimer à propos dans l'adoption du rapport. Mon très honorable ami peut proposer un amendement à ma motion, nous pouvons aussi adopter le rapport au vote à mains levées ou enfin obtenir le sentiment du Comité au moyen d'un vote secret. Je suis absolument à sa disposition sur la méthode à suivre. Ce qu'il décidera sera ma règle.

Je propose que les coprésidents présentent ce rapport au Sénat comme l'opinion du Comité.

Le très hon. M. MEIGHEN: Monsieur le président, je ne discuterai pas le présent rapport ni celui que j'ai lu hier. Ce qu'a dit l'honorable leader du Sénat de son entretien avec moi est tout à fait exact. Voici ce que je propose. Je crois impossible de nous abstenir de déclarer avec la plus grande franchise le sentiment de chaque membre du Comité sur le rapport du Comité, car ces divergences sont trop importantes et le rapport est trop important pour qu'il en soit autrement. Nous devrions voter sur le rapport.

Je dirais très franchement l'avis de mon parti. Pour le parti opposé—je crois que je parle en leur nom à tous—je ne crois pas que personne accepte ce rapport, non plus que l'autre rapport qu'à mon sens il faudrait présenter et que j'ai lu au Comité hier; mais tous les membres du Comité ont signifié leur intention d'approuver et de signer le rapport alternatif, sauf le sénateur McRae qui a exposé très clairement ses vues au Comité il y a quelques jours. Un tel état de choses est exposé au public comme une véritable divergence d'opinions.

Je crois que l'opinion du rapport devrait faire l'objet d'un vote. Il est vrai que de notre côté il y a des absents. Trois de nos membres manquent, dont le sénateur Coté assez souffrant, le sénateur Sharpe empêché d'assister, et le sénateur Cantley forcé de rentrer chez soi. Pour notre part, neuf d'entre nous favorisent l'adoption du rapport alternatif et un s'y oppose sur certains points. Telle est la situation. Je crois qu'il faudrait suivre la méthode proposée par l'honorable leader du Sénat. Je n'avais pas pensé au règlement s'opposant à un rapport dissident. Mais ce n'est là qu'une question de forme. Le Comité fait son rapport au Sénat, puis les sénateurs dissidents peuvent proposer en amendement: "que les mots après 'que' soient retranchés et remplacés par les suivants".

Il est notoire que personne n'est plus opposé que moi à l'esprit de parti au Sénat. Quoi qu'on puisse dire, personne de ce côté n'est empêché d'avoir ce sentiment. Le leader du parti n'a pas changé d'attitude. J'ai toute la considération possible envers ceux qui diffèrent d'avis avec moi à cet égard mais, vu les témoignages dont le Comité est saisi, nous sommes forcés d'établir une distinction claire et sans équivoque.

L'hon. M. MURDOCK: Ne croyez-vous pas, sénateur Meighen, qu'il soit plutôt malheureux que nous de ce côté n'ayons pas eu l'occasion de lire votre rapport, sauf les extraits qu'en ont publiés les journaux?

Le très hon. M. MEIGHEN: Je l'ai lu ici hier.

L'hon. M. MURDOCK: Je ne crois pas que la question importe maintenant.